

N° 11-621-M au catalogue  
ISSN 1707-0511  
ISBN 978-0-660-72422-5

## Analyse en bref

# Analyse de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les entreprises au Canada, deuxième trimestre de 2024

par Valerie Bryan, Shivani Sood et Chris Johnston

Date de diffusion : le 20 juin 2024



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

<b>Les entreprises de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle sont celles qui utilisent le plus l'intelligence artificielle .....</b>	<b>4</b>
<b>La majorité des entreprises n'ont déclaré aucun changement dans leur nombre d'employés après avoir adopté l'intelligence artificielle .....</b>	<b>5</b>
<b>Un plus grand nombre d'entreprises forment les employés quant à l'utilisation de l'intelligence artificielle .....</b>	<b>6</b>
<b>Les nouvelles entreprises sont plus susceptibles de prévoir adopter des logiciels d'intelligence artificielle au cours des 12 prochains mois .....</b>	<b>6</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>7</b>
<b>Références .....</b>	<b>7</b>

# Analyse de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les entreprises au Canada, deuxième trimestre de 2024

par Valerie Bryan, Shivani Sood, et Chris Johnston

Au fur et à mesure que les technologies avancent, les entreprises explorent la manière dont elles peuvent être utilisées pour améliorer leur efficacité. Au Canada, les entreprises ont indiqué que l'adoption de technologies et l'innovation constituent le facteur principal (28,3 %) qui a amélioré leur efficacité opérationnelle au cours de l'année précédente. Parmi les innovations technologiques adoptées par les entreprises, l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans les processus opérationnels devient de plus en plus courante.

L'IA a de nombreuses applications différentes et peut être utilisée de diverses manières dans les industries, allant des robots conversationnels du service à la clientèle à l'analytique prédictive dans les soins de santé. Les entreprises utilisent notamment l'IA pour produire des biens et fournir des services. Bien que l'adoption de l'IA à ces fins en est aux premiers stades au sein des entreprises au Canada, 6,1 % de l'ensemble des entreprises ont utilisé l'IA pour produire des biens et fournir des services au cours de l'année précédente.

Du début d'avril jusqu'au début de mai 2024, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises afin de recueillir des renseignements sur l'environnement dans lequel les entreprises évoluent actuellement et sur leurs attentes concernant leur avenir. Ce cycle de l'enquête comprend un nouvel ensemble de questions visant à examiner l'utilisation de l'IA par les entreprises au Canada. Le présent article explore les résultats de l'enquête liés à l'utilisation de l'IA pour produire des biens et fournir des services. De plus, le présent article traite des types particuliers d'IA utilisés, comme l'apprentissage automatique, les agents virtuels et la reconnaissance vocale, ainsi que l'impact de l'adoption de l'IA sur les tâches effectuées par les employés et sur les niveaux d'emploi.

## Les entreprises de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle sont celles qui utilisent le plus l'intelligence artificielle

Bien que 6,1 % de toutes les entreprises aient utilisé l'IA pour produire des biens et fournir des services au cours des 12 mois précédents, l'adoption de l'IA varie selon le secteur. Les secteurs dans lesquels les entreprises étaient les plus susceptibles d'avoir utilisé l'IA pour produire des biens ou fournir des services étaient l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (20,9 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (13,7 %) et la finance et les assurances (10,9 %). En revanche, les entreprises les moins susceptibles d'utiliser l'IA à ces fins provenaient des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (0,7 %), des services d'hébergement et de restauration (0,9 %) et de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz (1,6 %).

Parmi les entreprises ayant déclaré utiliser l'IA pour produire des biens ou fournir des services (6,1 %), l'application la plus courante de l'IA utilisée était le traitement du langage naturel, déclaré par plus du quart (28,9 %) des entreprises, suivi par l'analyse de textes utilisant l'IA (27,0 %), des agents virtuels ou robots conversationnels (26,5 %), de l'analyse de données utilisant l'IA (25,0 %), des grands modèles de langage (21,9 %) et de la reconnaissance des images et des motifs (21,8 %).

Pour ce qui est de l'utilisation de l'IA, les applications particulières utilisées par les entreprises varient selon le secteur. Par exemple, parmi les entreprises qui utilisent l'IA dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (20,9 %), plus de deux cinquièmes (41,3 %) ont déclaré utiliser le traitement du langage naturel, plus du tiers (35,2 %) utilisent de grands modèles de langage et plus du quart (28,6 %) utilisent la reconnaissance de la parole ou de la voix à l'aide de l'IA. Parallèlement, parmi les entreprises du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques qui utilisent l'IA (13,7%), l'usage le plus courant était la reconnaissance d'images ou de motifs, déclarée par près de la moitié (47,1 %) de ces entreprises, suivie par l'apprentissage automatique (39,0 %). Parmi les entreprises en finance et assurances utilisant l'IA (10,9%), deux tiers (66,8%) ont déclaré utiliser des agents virtuels ou des robots conversationnels et 34,2 % ont indiqué utiliser l'analyse des données à l'aide de l'IA.

1. Statistique Canada. 2024. [Tableau 33-10-0819-01 Aspects qui ont amélioré la capacité de l'entreprise ou de l'organisation à fonctionner efficacement au cours des 12 derniers mois, deuxième trimestre de 2024](#) [Tableau de données].

**Tableau 1****Utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans certains secteurs pour produire des biens ou fournir des services au cours des 12 mois précédents, deuxième trimestre de 2024**

Type d'application d'IA utilisée	pourcentage d'entreprises			
	Ensemble des secteurs	Industrie de l'information et industrie culturelle	Services professionnels, scientifiques et techniques	Finance et assurances
<b>IA utilisée pour produire des biens ou fournir des services</b>	<b>6,1</b>	<b>20,9</b>	<b>13,7</b>	<b>10,9</b>
Traitement du langage naturel	28,9	41,3	24,2	30,5
Analyses de textes utilisant l'IA	27,0	27,1	37,7	23,7
Agents virtuels ou robots conversationnels	26,5	26,8	25,4	66,8
Analyses de données utilisant l'IA	25,0	18,4	27,0	34,2
Grands modèles de langage	21,9	35,2	32,2	28,3
Reconnaissance des images ou des motifs	21,8	15,7	47,1	5,2
Apprentissage automatique	20,1	17,3	39,0	12,9
Reconnaissance de la parole ou de la voix utilisant l'IA	18,1	28,6	12,5	30,8
Automatisation du marketing utilisant l'IA	15,2	28,0	16,0	5,9
Systèmes de recommandation utilisant l'IA	12,3	8,8	17,5	18,2
Systèmes décisionnels automatisés utilisant l'IA	6,1	10,2	1,1	20,9
Vision industrielle ou par ordinateur	4,7	7,5	4,7	4,2
Réseaux neuronaux	4,4	14,9	6,0	2,0
Réalité augmentée	2,6	2,7	2,5	2,1
Automatisation des processus robotisés	2,6	2,4	0,9	3,6
Apprentissage approfondi	1,9	4,9	1,9	2,0
Biométrie	1,0	2,4	0,0	2,5
Autre	6,7	18,3	4,3	0,8

**Notes :** Les résultats présentés dans ce tableau sont fondés sur l'enquête dont les résultats ont été recueillis du 2 avril au 6 mai 2024. Les répondants ont été questionnés à propos de l'expérience de l'entreprise ou de l'organisation au cours des 12 mois précédents. Par conséquent, cette période des 12 mois peut s'échelonner du 2 avril 2023 au 6 mai 2024, selon la date à laquelle l'entreprise a fourni sa réponse.

**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2024 (tableau 33-10-0825-01).

## La majorité des entreprises n'ont déclaré aucun changement dans leur nombre d'employés après avoir adopté l'intelligence artificielle

Une question fréquente était de déterminer si et dans quelle mesure l'IA mène à une baisse de l'emploi en raison de l'élimination de tâches effectuées précédemment par les employés. La vaste majorité des entreprises (84,9 %) n'ont déclaré aucun changement quant à leurs niveaux d'emploi après avoir adopté l'IA pour produire des biens ou fournir des services. Parmi les entreprises ayant déclaré utiliser l'IA (6,1 %), 6,3 % de ces entreprises au Canada ont déclaré que leur emploi total avait diminué après l'introduction de l'IA. Dans le même ordre d'idées, dans les secteurs qui utilisent le plus l'IA, la majorité des entreprises n'ont déclaré aucune variation de l'emploi après la mise en œuvre de l'IA. Cela a été le cas pour 91,2 % des entreprises de la finance et des assurances, suivies de 89,8 % des entreprises des services professionnels, scientifiques et techniques et 79,2 % des entreprises de l'industrie de l'information et l'industrie culturelle. Parallèlement, 17,6 % des entreprises de l'industrie de l'information et l'industrie culturelle ont indiqué une hausse de l'emploi après l'adoption de l'IA pour produire des biens ou fournir des services, suivies par 10,0 % des entreprises des services professionnels, scientifiques et techniques et par 1,8 % de la finance et des assurances.

Les entreprises qui ont déclaré utiliser l'IA pour produire des biens ou fournir des services (6,1%) ont été questionnées pour savoir dans quelle mesure l'IA avait réduit les tâches effectuées précédemment par les employés. Dans l'ensemble, près de la moitié (44,1 %) de ces entreprises ont trouvé que l'utilisation de l'IA avait réduit les tâches effectuées précédemment par les employés dans une faible mesure, tandis que 39,2 % ont déclaré que les tâches étaient réduites dans une certaine mesure ou dans une grande mesure. Près de la moitié des entreprises de la finance et des assurances (48,3 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (47,2 %) ont déclaré que les tâches effectuées précédemment par les employés étaient réduites dans une faible mesure. Dans le même ordre d'idées, 42,5 % des entreprises dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle ont déclaré que l'IA avait réduit les tâches effectuées précédemment par les employés dans une faible mesure alors que près du quart (21,4 %) ont déclaré que les tâches n'avaient été réduites dans aucune mesure.

**Tableau 2****Mesure dans laquelle l'intelligence artificielle a réduit les tâches effectuées précédemment par les employés travaillant dans certains secteurs, deuxième trimestre de 2024**

	Dans une certaine mesure ou dans une grande mesure	Dans une faible mesure	Dans aucune mesure
	pourcentage d'entreprises		
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>39,2</b>	<b>44,1</b>	<b>16,7</b>
Industrie de l'information et industrie culturelle	36,1	42,5	21,4
Finance et assurances	28,3	48,3	23,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	42,1	47,2	10,7

**Notes** : Les résultats présentés dans ce tableau sont fondés sur l'enquête dont les résultats ont été recueillis du 2 avril au 6 mai 2024. Les répondants ont été questionnés à propos de l'expérience de l'entreprise ou de l'organisation au cours des 12 mois précédents. Par conséquent, cette période des 12 mois peut s'échelonner du 2 avril 2023 au 6 mai 2024, selon la date à laquelle l'entreprise a fourni sa réponse.

**Source** : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2024 (tableau 33-10-0826-01).

## Un plus grand nombre d'entreprises forment les employés quant à l'utilisation de l'intelligence artificielle

L'IA a le potentiel de refaçonner la manière de fonctionner des entreprises. Au cours du processus, des changements sont inévitables. Les entreprises qui ont déclaré utiliser l'IA pour produire des biens ou fournir des services (6,1 %) ont été questionnées à propos des changements apportés à l'entreprise lorsque l'IA a été mise en œuvre. La réponse la plus courante (38,5 %) était que les entreprises avaient formé leurs employés actuels quant à l'utilisation de l'IA. De plus, 35,2 % des entreprises ont mis au point de nouveaux flux de travail après la mise en œuvre de l'IA, tandis que 20,9 % ont changé les pratiques de collecte des données ou de gestion des données. En revanche, l'embauche d'employés formés en IA était le changement le moins courant indiqué par les entreprises qui utilisaient l'IA pour produire des biens ou fournir des services, 8,2 % ayant indiqué ce changement.

**Tableau 3****Changements apportés par les entreprises à la suite de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour produire des biens ou fournir des services, deuxième trimestre de 2024**

	Pourcentage d'entreprises
Former ses employés actuels quant à l'utilisation de l'IA	38,5
Mettre au point de nouveaux flux de travail	35,2
Modifier les pratiques de collecte ou de gestion des données	20,9
Augmenter la puissance des ordinateurs ou acheter du matériel spécialisé	16,5
Acheter des services ou des options de stockage infonuagiques	16,1
Utiliser des fournisseurs ou des services de conseil pour installer ou intégrer l'IA	11,3
Embaucher des employés qui sont formés pour utiliser l'IA	8,2
Autre	0,0
Aucun	28,1

**Notes** : Les résultats présentés dans ce tableau sont fondés sur l'enquête dont les résultats ont été recueillis du 2 avril au 6 mai 2024. Les répondants ont été questionnés à propos de l'expérience de l'entreprise ou de l'organisation au cours des 12 mois précédents. Par conséquent, cette période des 12 mois peut s'échelonner du 2 avril 2023 au 6 mai 2024, selon la date à laquelle l'entreprise a fourni sa réponse.

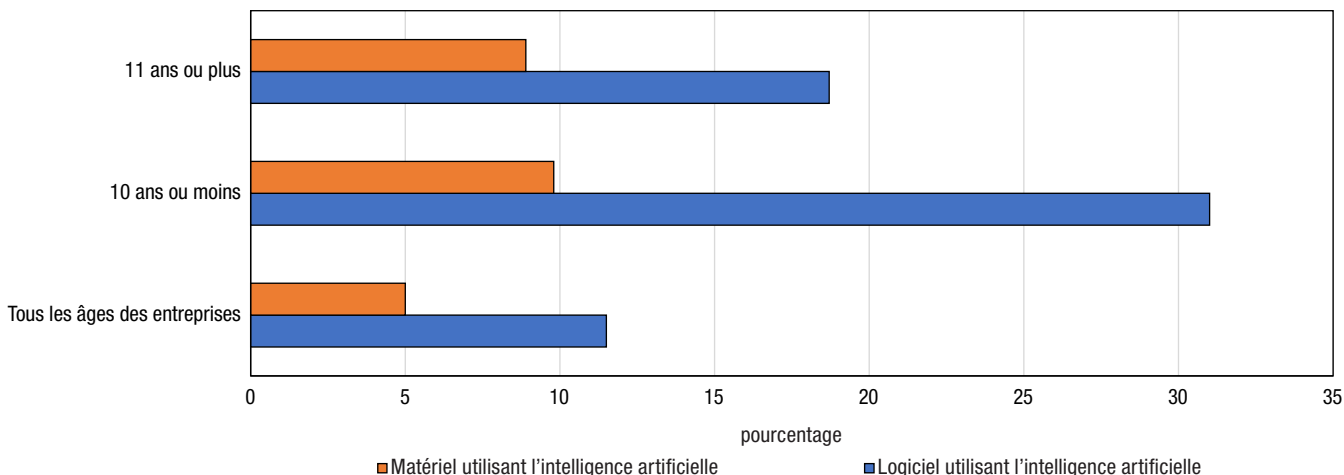
**Source** : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2024 (tableau 33-10-0827-01).

## Les nouvelles entreprises sont plus susceptibles de prévoir adopter des logiciels d'intelligence artificielle au cours des 12 prochains mois

Les nouvelles entreprises sont plus susceptibles de prévoir adopter des logiciels d'IA au cours des 12 prochains mois que les entreprises plus âgées. Les entreprises âgées de 10 ans ou moins (31,0 %) étaient plus susceptibles d'indiquer qu'elles prévoyaient adopter des logiciels utilisant l'IA, que les entreprises âgées de 11 ans ou plus (18,7 %). Près de 1 entreprise sur 10 âgée de 10 ans ou moins (9,8%) et âgée de 11 ans ou plus (8,9 %) prévoyait adopter du matériel informatique utilisant l'IA au cours de l'année à venir.

**Graphique 1****Entreprises qui prévoient adopter ou intégrer des logiciels et du matériel d'intelligence artificielle au cours des 12 prochains mois selon l'âge de l'entreprise, deuxième trimestre de 2024**

Âge de l'entreprise



**Notes :** Les résultats présentés dans ce tableau sont fondés sur l'enquête dont les résultats ont été recueillis du 2 avril au 6 mai 2024. Les répondants ont été questionnés à propos de l'expérience de l'entreprise ou de l'organisation au cours des 12 mois précédents. Par conséquent, cette période des 12 mois peut s'échelonner du 2 avril 2023 au 6 mai 2024, selon la date à laquelle l'entreprise a fourni sa réponse.

**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2024 (tableau 33-10-0822-01).

Les entreprises étaient plus susceptibles d'avoir des plans pour adopter des logiciels d'IA au cours des 12 prochains mois dans les services professionnels, scientifiques et techniques (26,6 %), dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (24,3 %) et dans la finance et les assurances (12,9 %). Parallèlement, les entreprises étaient plus susceptibles de prévoir adopter du matériel informatique utilisant l'IA au cours des 12 prochains mois dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (10,8 %), dans les services professionnels, scientifiques et techniques (10,0 %) et dans le transport et entreposage (9,9 %). Il est important de noter que ces résultats concernent les projets d'avenir de toutes les entreprises, peu importe si elles utilisent déjà l'IA ou si elles ont déjà utilisé des technologies d'IA.

**Méthodologie**

Du 2 avril au 6 mai 2024, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne portant sur la situation des entreprises et sur leurs attentes concernant l'avenir. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés selon la région géographique, le secteur d'activité et la taille d'entreprise. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle de l'enquête était de 20 996. Les résultats sont fondés sur les réponses provenant d'un total de 10 173 entreprises ou organismes.

**Références**

Statistique Canada. 2024. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2024.